



OFFRE D'EMPLOI

"Chargé de location et initiation CK sur la base de Canoë de Vivonne"

Saison estivale 2022

Intitulé	Chargé de location et initiation canoë kayak à la base de Vivonne
Prise de fonction	du 08/07/2022 au 28/08/2021 temps plein 36h/ semaine
Conditions	Etre âgé de 18 ans minimum et titulaire du permis B.
Lieu et salaire	Ce poste est situé dans le parc de Vounant sur la base de canoë kayak de Vivonne (86370) dans la Vienne à 20 km au sud de Poitiers au bord de la N10. Salaire conforme au groupe 2 de la convention national du sport. (Salaire brut mensuel minimal de 1730€)
Présentation de la structure	Le club de canoë kayak de Vivonne "Les Pagayous" est une association loi 1901.
Situation du poste	Sous l'autorité : Administrative du bureau du club (employeur). Fonctionnelle du bureau et de salariés nomément désignées.
Horaires de travail	Sur la base d'un contrat de 35 heures en conformité avec les dispositions légales concernant l'aménagement du temps de travail : 1 heure supplémentaire (36h/Semaine). La journée de travail sera régie par les horaires d'ouverture de la base en cohérence avec les autres saisonniers : de 10h à 12h00 et de 13h00 à 19h00 du lundi au Dimanche. (Ces horaires peuvent être soumis à modifications) Des heures supplémentaires 6h / semaine max pourront être proposées en cas de besoin. 1 journée de repos par semaine + 1 jour de congés.
Missions du poste	Accueil du public (téléphonique et physique) dans un environnement agréable et de qualité. Vente du produit, remplissage du contrat de location et encaissement. Organisation des journées de location à l'aide d'un planning. Chargement des bateaux sur les remorques, embarquement des passagers (et contrôle de conformité) Acheminements en minibus vers les points de départ des randonnées et retours Préparation et entretien : des locaux, des matériels roulants, des matériels de navigation et des sites d'évolutions (petits élagages, nettoyage des pontons et nettoyage des bateaux). Saisies des contrats de location et assurance au fil de la journée Encadrements ponctuels pour initiations kayaks et centre de loisirs
Compétences et aptitudes	Rédaction des contrats et saisies de données sur application informatique. Calcul des montants, encaissement, rendu de monnaie, chèques vacances Aptitude physique pour la manutention des canoës sur les remorques et racks d'entreposage dans le Club. Permis B valide Prérogatives d'encadrement Canoe-Kayak de type licence Staps, BPJEPS, DEJEPS, CQP CK Conduite d'un minibus + remorque chargée
Diplômes - Expérience professionnelles	Une expérience dans les milieux du sport et la connaissance du secteur associatif. CQP CK, étudiant en licence STAPS ayant les prérogatives d'encadrement en Canoe Kayak (initiation en eau calme ou classe 1) La possession d'un diplôme fédéral FFCK est un plus, tout comme la capacité de comprendre et s'exprimer en Anglais
Qualités professionnelles	Disponibilité. Qualité relationnelle. Rigueur, probité, honnêteté. Sens de l'initiative et des responsabilités, autonomie. Dynamisme.

Toute candidature doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation. Elle devra être transmise au club de canoë kayak de Vivonne par mail : les.pagayous.vivonne@gmail.com

Un entretien d'embauche sera organisé sur la base de Vivonne. Les horaires seront précisés.